

RPI élémentaire de Pontailier sur Saône – Vonges - Drambon – Marandeuil – Saint Léger Triey

Procès verbal du conseil d'école

du mardi 30 mars 2021

1. Projet d'école 2020/2023.

Le projet d'école 2020 – 2023 définit 3 axes:

➔ Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux
Avec comme objectif prioritaire : **Améliorer les compétences des élèves en lecture et en production d'écrits**

- En confrontant régulièrement les élèves à des situations problèmes.
- En produisant des problèmes par une classe et les faire résoudre par une autre.
- En développant le goût de lire en participant à des défis de lecture.
- En faisant de la lecture orale sous forme de tutorat CP / CM2
- En poursuivant l'écriture commune d'un conte entre les élèves du Burkina Faso et ceux de l'école.
- En poursuivant le jumelage de l'école avec l'école de Tikonti (Burkina Faso)

➔ Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante
Avec comme objectif prioritaire : **Améliorer les relations entre élèves**

- En aménageant la cour de récréation (marelles au sol, différentes zones de jeux) et apprentissage de jeux traditionnels
- En travaillant sur la différence, en faisant venir des intervenants spécialistes du handicap et en participant aux rencontres handisports
- En formant des citoyens avec l'USEP
- En élaborant un projet culturel commun
- En développant des dispositifs et des outils créant du lien avec les partenaires de l'école
- En renforçant la transmission des valeurs de la République

➔ Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive
Avec comme objectif prioritaire : **Prendre en compte la spécificité du public en situation de handicap au sein de l'équipe pédagogique**

- En définissant pour chaque élève les domaines d'inclusion possible (sport, arts, ...) en fonction de leurs capacités dans leur classe de référence.
- En établissant une fiche d'inclusion de référence (modalités d'inclusion, objectifs, adaptation possible, harmonisation des emplois du temps).
- En développant les pratiques de différenciation et d'individualisation des parcours

2. Liaison Cm2/ 6ème.

La procédure d'admission en sixième est en cours selon l'application AFFELNET. Les dossiers d'admission remplis par les familles seront transmis lors de la commission de liaison qui aura lieu du 15 au 25 juin. Les dossiers d'inscription au collège Isle de Saône seront transmis début juin. Le collège Isle de Saône propose trois possibilités en sixième : sixième « classique » avec 4h d'anglais (LV1). Les élèves apprendront l'espagnol (LV2) en 5e . Sixième « bilangue » avec 4h d'anglais et 2h d'allemand. (possibilité d'apprendre l'espagnol en LV3 au lycée) Sixième HAT « horaires aménagés théâtre » 3h de théâtre et éducation artistique et culturelle. Toutefois le choix est encore possible au moment de l'inscription au collège.

Afin d'apporter un complément d'information sur la classe bilangue, Mme ROGNERUD - professeur d'Allemand au collège – viendra le vendredi 2 avril faire une séance découverte de sa discipline.

Une journée découverte dans la peau d'un sixième était prévue mardi 9 mars mais a dû être reportée dû au protocole sanitaire.

3. Manifestations de l'école.

a) Les chocolats de Noël

La vente des chocolats « initiative saveurs » a permis de dégager un bénéfice de 712,93€ (25% des ventes) au profit de la coopérative scolaire soit 159,13€ de plus que l'an passé. Nous remercions les parents d'élèves qui ont participé à cette opération.

b) Les boîtes cadeaux pour Noël

Cette opération a été lancée par la Croix Rouge pour offrir des petits cadeaux pour les plus démunis. Deux parents d'élèves nous ont demandé si l'école pouvait participer à cette opération. L'équipe enseignante a répondu favorablement.

Les boîtes (une quarantaine) ont été récoltées par 2 parents d'élèves, à l'initiative de ce projet, et ils les ont remis à une antenne de la croix rouge

c) La venue du Père Noël à l'école

Cette année le père Noël est passé dans chaque classe et a apporté des cadeaux.

En retour, les élèves lui avaient préparé des chansons ou des poésies

Il a été accueilli avec beaucoup de plaisir et les élèves avaient beaucoup de questions à lui poser. Ils ont apprécié de le voir plus longtemps

Nous remercions la municipalité pour l'achat des cadeaux et plus particulièrement Mme DESMETZ

Il n' y a malheureusement pas eu de goûter dû au protocole sanitaire

d) Le photographe

Il est venu le vendredi 29 janvier au matin. Les classes se sont succédées en respectant le non brassage des classes

Les masques ont été enlevés lors de la photographie individuelle et juste au moment de la prise de photo une fois les élèves placés avec rappel des consignes

La vente des photos a permis de dégager un bénéfice de 712€ (25% des ventes) au profit de la coopérative scolaire. Nous remercions les parents d'élèves qui ont participé à cette opération.

e) Attestation de Première Éducation Routière

Les élèves de CM2 ont passé les épreuves théoriques et pratiques de l'Attestation Première d'Éducation Routière en compagnie de la Brigade de gendarmerie de Dijon le mardi 2 mars après midi.

f) Les bouchons d'Hugo

Depuis le début de l'année, l'école participe à la collecte des bouchons en plastique. Régulièrement Mme Estivalet récupère les bouchons collectés pour les déposer à l'association.

Les bouchons réunis, et autres couvercles en plastique, sont acheminés pour fabriquer des poubelles et l'argent collecté est destiné au CHU de Dijon au profit des enfants malades et hospitalisés pour améliorer leur confort à l'hôpital.

4.Perspectives du 2ème semestre

a) Projet Sciences

Ce projet s'articule en plusieurs animations pédagogiques. Ces animations sont proposées et financées par le Conseil Départemental. Elles sont à destination des classes élémentaires pour sensibiliser les élèves au patrimoine naturel du département.

Les classes de CP, CP/ CE1, CE1, de CM1 et CM1/ CM2 participent au projet : « Les boisements du bord de l'eau : transition entre milieu aquatique et terrestre »

Pour chacune des classes, les interventions ont lieu 5 fois au sein de la classe (de mars à mai) puis 2 sorties au bord de l'eau sont prévues fin mai 2021.

b) Projet Rugby

Le club de rugby de Genlis va créer à la rentrée scolaire prochaine avec le collège de Pontailler une section UNSS rugby à destination des élèves de 6ème et 5ème. Dans ce cadre là, une initiation rugby pour les élèves de CM2 semble pertinente afin de faire connaître ce sport et motiver les nouveaux arrivants au collège de s'investir à l'UNSS rugby.

L'intervenant rugby voudrait aussi faire un projet de coopération entre les élèves participants à l'UNSS et les élèves du dispositif ULIS pour l'année prochaine avec une initiation éventuellement au handisport. Afin de préparer ce projet, il nous est apparu important de faire une première initiation rugby pour les élèves d'ULIS en partenariat avec le club de rugby de Genlis. L'intervenant viendrait sur 4 séances pour proposer son initiation et pour clôturer ce projet, un après-midi rencontre sportive avec les jeunes du club et la classe d'Ulis aura lieu hors temps scolaire (un mercredi après-midi) afin de permettre aux jeunes du club d'être présents.

Cette initiation rugby au sein de l'école se déroulera sur la période 5 :

Quelques séances seront faites par l'enseignant en reprenant les activités de l'intervenant et en utilisant la matériel prêté par le club

c) Stage de soutien scolaire , session Printemps

Le ministère reconduit une session de soutien scolaire gratuit pendant les vacances de Printemps pour tous les élèves. Ce stage devrait avoir lieu du lundi 19 au vendredi 23 avril au Groupe scolaire des Berges de Saône de 9h à 12h par Mme Perez, Mme Paulin et M Chopin. Le lien avec le centre de loisirs sera assuré

d) Autres manifestations

La participation des CM2 au Festival de Saône ne se fera pas cette année dû au protocole sanitaire en vigueur.

En ce qui concerne la fête de fin d'année, nous n'envisageons pas de la faire cette année, pour le moment le protocole sanitaire ne nous le permet pas et il est très difficile de se projeter pour les mois à venir. Cette fête se préparant au moins 2 mois à l'avance, il paraît plus raisonnable de l'annuler pour cette année.

5. Protocoles sanitaires

Plusieurs protocoles sanitaires se sont succédés depuis novembre 2020

a) Depuis le 2 novembre 2020

Tous les élèves de l'école doivent porter le masque y compris en récréation.

Le lavage de mains est toujours effectué avant l'entrée en classe et à la sortie ainsi qu'avant et après chaque récréation.

La cour de récréation a été partagée en 4 espaces afin de limiter le brassage entre les classes.

Le premier service concerne les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2

Le deuxième service concerne les classes de CM1, CM1/CM2, CM2 et ULIS

Tous les enseignants sont de service ainsi que les AESH.

L'aération des locaux est effectuée au minimum toutes les deux heures

Le nettoyage et la désinfection sont renforcés avec les collectivités locales

Les réunions doivent être faites en distanciel. C'est le cas des conseils d'école.

Les réunions peuvent néanmoins se tenir à 6 personnes au maximum en présentiel, en respectant tous les gestes barrières. Les moments de convivialité sans masque sont proscrits.

Pour le sport, le gymnase est disponible, nous ferons garder le masque aux élèves

Les classes de cycle 2 ont travaillé sur les jeux traditionnels

Les classes de cycle 3 ont fait du badminton et ont inventé de nouveaux jeux qu'ils pourront réinvestir pendant la récréation.

La classe d'ULIS a effectué un cycle arts du cirque

Tous les parents de l'école ont été destinataires d'une attestation de déplacement pour les déplacements scolaires.

b) Pour les vacances de Noël

La note du conseil scientifique publiée le 14 décembre, permettait aux parents qui le souhaitent de garder leur enfant à la maison une semaine avant le 24 décembre, de manière à limiter au maximum les interactions sociales avant les fêtes.

c) Depuis la rentrée de janvier

- Couvre-feu à 18h : Ce couvre-feu n'implique pas l'ajustement des emplois du temps, les déplacements professionnels de même que les déplacements pour suivre une formation restant autorisés sur présentation d'une attestation.

- Renforcement du protocole applicable à la restauration scolaire : pas de brassage entre les classes pour la restauration.

- Activités sportives en lieu clos : toutes les activités sportives sont prohibées à l'intérieur pour tous les niveaux de classe.

Cette interdiction concerne également les maternelles.

- Une des conséquences de ce renforcement du protocole est la **limitation au strict nécessaire, du brassage des élèves.**

Les inclusions des élèves d'ULIS, peuvent toujours avoir lieu, mais dans une seule classe et en respectant les gestes barrière.

d) Depuis le 8 février

-Les masques en tissu non homologués sont interdits à partir du 8 février que ce soit pour les enfants ou les enseignants. Seuls les masques de type 1 sont autorisés.

- Les locaux doivent être aérés 5 minutes toutes les heures.

e) Tests salivaires

Notre école fait partie d'un panel représentatif de la Côte d'Or, pour la campagne des tests salivaires. Dans le cadre d'un suivi longitudinal, les élèves dont les parents le souhaitent seront testés tous les quinze jours sur la période qui nous mène jusqu'aux congés de printemps. (soit 4 prélèvements)

Les parents ont dû nous fournir leur attestation de droits de sécurité sociale et l'autorisation.

- Au premier test (le 26 février) 109 enfants ont effectué le prélèvement

-Au deuxième test (le 12 mars) 134 enfants ont eu l'autorisation d'effectuer le prélèvement sur les 159 élèves de l'école

- Au troisième test (le 26 mars) 136 enfants ont été testés

Les adultes de l'école (enseignants, AESH , personnels de la collectivité) participent également aux tests.

Ces tests sont effectués par le laboratoire Biogroup dans la salle de classe des CM2 qui font classe dans la salle polyvalente pour la matinée. Pendant le temps du midi la salle de classe est désinfectée afin que les élèves de Cm2 puissent y travailler l'après midi.

Les parents reçoivent par mail les résultats et l'école reçoit par mail le nombre de tests réalisés avec le taux de positifs et de négatifs.

Pour ces 3 tests, tous sont revenus à 100 % négatifs

6. Plan Vigipirate

a) Hommage à Samuel PATY

Lundi 2 novembre 2020, tous les élèves de France ont repris les cours. Une minute de silence à 11h a été faite, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs.

Ce temps a été précédé d'un temps pédagogique, en classe, adapté bien sûr à l'âge des élèves autour des valeurs de la République et de son École.

Ce temps a été prolongé durant le mois de novembre dans les classes de CM par un travail autour de la laïcité

b) Plan Vigipirate

Depuis novembre 2020 le plan Vigipirate est renforcé, son niveau d'alerte attentat est maximal.

Toutes les sorties scolaires exceptionnelles sont interdites En revanche, les **sorties scolaires régulières** pour des activités obligatoires (type EPS dans les gymnases ouverts) sont autorisées.

Les interventions d'intervenants extérieurs peuvent être maintenues

Depuis le 5 mars 2020, le plan Vigipirate est repassé au niveau d'alerte Urgence Attentat
Les sorties scolaires exceptionnelles sont de nouveau autorisées avec accord de l'inspectrice

Mme Muriel HUET



Mme Stéphanie ESTIVALET

